



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 27 mai 2024

41 élus présents (59 en exercice, 13 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Approuver la participation financière de la Communauté d'Agglomération aux activités et projets correspondant aux compétences communautaires ou communales (fonctionnement et investissement), hors fonds de concours, ainsi que les conventions afférentes. »

EURODISTRICT REGION FREIBURG-CENTRE ET SUD ALSACE :
APPROBATION DE LA CONTRIBUTION AU BUDGET DU GROUPEMENT AU
TITRE DE L'ANNEE 2024 (524/7.5.6/2313B)

Pour renforcer la coopération transfrontalière pour les habitants de part et d'autre du Rhin, l'Eurodistrict Region Freiburg - Centre et Sud Alsace s'est constitué en Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT) en 2020.

Aux côtés de partenaires allemands dont la Ville de Freiburg et de partenaires français dont Colmar Agglomération et la Collectivité Européenne d'Alsace, m2A fait partie des membres fondateurs.

Pour se structurer tout en assurant la programmation d'actions, l'Eurodistrict a bénéficié de fonds dans le cadre du programme européen INTERREG Rhin Supérieur.

Pour poursuivre son activité et assurer son déploiement notamment à travers la création d'un fonds de petits projets qui a vocation à soutenir les projets touristiques et culturels, dans le cadre d'un nouveau projet INTERREG, ses ressources doivent être consolidées.

Pour ce faire, les partenaires allemands et français sont convenus d'une augmentation de leur contribution respective de 30 000 € à répartir entre les membres lors du vote du budget par l'assemblée du district.

En prenant en compte cette augmentation au titre de l'année 2024, il est proposé d'approuver le montant de la contribution demandée par l'EURODISTRICT à m2A, soit 17 500 €.

Ce montant représente une augmentation de 2 500 € (+16%) par rapport à la contribution annuelle de 15 000 € versée par m2A depuis la création du GECT.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 du service Relations internationales et transfrontalières

Chapitre 65 - article 657382 - fonction 048

Service gestionnaire et utilisateur : 524

Ligne de crédit n° 25074

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve la contribution de Mulhouse Alsace Agglomération d'un montant de 17 500 € au budget 2024 de Eurodistrict Region Freiburg-Centre et Sud Alsace,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

Ne prennent pas part au vote (3) : Hugues HARTMANN, Roland ONIMUS et Christophe TORANELLI.

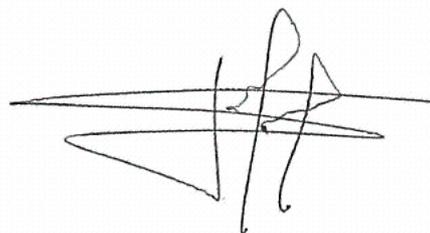
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN